



Monsieur Franck Riester
Ministre de la Culture

Le 25 mars 2020

**Objet : épidémie de coronavirus.
Soutien aux acteurs du patrimoine**

Monsieur le Ministre,

La crise grave qui frappe actuellement notre pays et l'évolution de la situation ont conduit le Président de la République à prendre des mesures drastiques de confinement. Les conséquences de cette mesure légitime en termes de santé publique **risquent de porter un coup fatal aux efforts de milliers d'hommes et de femmes engagés dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.**

Nous nous adressons à vous car **les mécanismes de soutien à l'économie annoncés par le gouvernement laissent largement de côté ces acteurs.** Qu'il s'agisse des entreprises de restauration des monuments historiques, des métiers d'art ou des propriétaires de monuments ouverts à la visite, tout doit être fait pour préserver un outil essentiel pour l'avenir de ce secteur culturel.

Ainsi **les entreprises de restauration des monuments historiques** ont été contraintes d'arrêter les chantiers pour privilégier la santé de leurs salariés.

Les chantiers de restauration ne permettent pas de travailler en respectant les consignes sanitaires. Sans activité pendant plusieurs semaines, elles devront faire face à d'importantes difficultés économiques.

Les dizaines de milliers d'ateliers de métiers d'art, dispersés dans de multiples filières industrielles et de statuts divers, sans identification spécifique, vont subir un effondrement de leur chiffre d'affaires sans que l'aide de 1.500€ aux indépendants et commerçants ou les mesures de reports bancaires, ne s'appliquent à la plupart d'entre eux.

Les mille propriétaires de monuments privés ouverts à la visite payante (fermés administrativement depuis le 15 mars, et donc privés de toute ressource) qui ne sont pas constitués juridiquement en entreprises mais qui supportent eux aussi de lourdes charges ne peuvent bénéficier de mesures de soutien identiques à celles accordées aux entreprises.

Nous vous demandons donc de lancer de manière urgente une concertation en lien avec le ministère de l'Economie pour qu'un dispositif d'ensemble, adapté à la diversité des situations puisse **aider ce secteur à faire face à ces difficultés et assurer la pérennité de la politique du patrimoine.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Aude Tahon, Présidente d'Ateliers d'Art de France
Olivier de Langeril, Président de la Demeure Historique
Gilles de Laège et Frédéric Létoffé, Coprésidents des GMH
Philippe Toussaint, Président des VMF

Olivier de Langeril